
Séance du 14 novembre 2003

OBJET : Paiement de l'indemnité de conseil et de budget concernant Mme DUFART, trésorier de Rieux-Volvestre.

L'an deux mille trois et le 14 novembre à 18h30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Bax, au nombre prescrit par la loi sous la Présidence de Monsieur BEDEL Philippe.

PRESENTS : BEDEL Philippe, ROSELLO José, DISCAZEAUX Philippe, GATZLER Catherine, LOPEZ Manuel.

EXCUSES : AMESTOY Pierre, COT Mélanie ,HANNINGER Ursula. SEPOLD Alex,

Monsieur le Maire donne lecture du pouvoir donné par Me HANNINGER Ursula à Mr Philippe BEDEL pour voter en son nom.

Nombre de présents : 5.

Nombre d'absents : 4.

Nombre de votants : 6.

Monsieur DISCAZEAUX Philippe a été élu secrétaire.

Monsieur le Maire précise qu'il y a lieu de verser l'indemnité de conseil et de budget concernant la gestion 2003 à Mme DUFART Dominique soit **134,64 euros**.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- accepte de payer l'indemnité d'un montant total de **134,64 euros** dont les détails sont en annexes.
- autorise son Maire à engager toutes actions et à signer tous documents nécessaires.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.